



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES



COMITÉ ALPES
MARITIMES
FFHANDBALL



«Esterel Gallery » - Maison Régionale des Sports - 809, Boulevard des Ecureuils - 06210 Mandelieu

📞 04 92 97 46 73 📩 6306000@ffhandball.net ➡ www.comite06handball.fr

Madame la Présidente, Monsieur le Président
Clubs Championnat Séniors Masculin

Mandelieu le 11 septembre 2025

Madame la Présidente, Monsieur le Président

Votre club a engagé une équipe + 16 ans Masculin en championnat Division Territoriale 2025 / 2026. Vous trouverez en pièce jointe le calendrier de la première phase qui se déroule avec 3 poules de 6 équipes.

A l'issue de cette première phase, les équipes classées aux 3 premières places de chaque poule disputeront le championnat 1^{ère} Division Territoriale Accession.

Les équipes classées aux places 4,5,6 disputeront le championnat 2^{ème} Division Territoriale.

Pour la seconde phase les résultats de la première phase restent acquis.

NB : Les équipes qui disputeront le championnat 1^{ère} Division Territoriale Accession devront satisfaire aux exigences de la CMCD Territoriale en cours sous peine de points de pénalité pour la saison 2026-2027. Le club classé premier de l'épreuve accession accède au championnat Honneur Territorial Masculin. Si le club classé premier refuse l'accession, la Commission Départementale d'Organisation des Compétitions proposera à la Commission Territoriale d'Organisation des Compétitions le club classé deuxième. En aucun cas le club classé troisième sera proposé.

Le championnat est mis en ligne sur « GEST'HAND ». L'arbitrage est assuré par la CTA PACA en collaboration avec le Comité des Alpes Maritimes. Les rencontres peuvent se dérouler en semaine après l'accord du club visiteur et de la Commission d'Organisation des Compétitions.

Les demandes de report devront être effectuées uniquement sur « GEST'HAND ». Il est IMPERATIF de transmettre un mail à la CDOC (6306000.coc@ffhandball.net) et au club adverse avant de faire la demande de report. Toute rencontre jouée sans l'accord de la CDOC sera perdue par pénalité par les deux clubs qui seront sanctionnés sportivement et financièrement.

....1/2...





DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES



COMITÉ ALPES
MARITIMES
FFHANDBALL



«Esterel Gallery » - Maison Régionale des Sports - 809, Boulevard des Ecureuils - 06210 Mandelieu

📞 04 92 97 46 73 📩 6306000@ffhandball.net ➔ www.comite06handball.fr

Je vous rappelle que les conclusions doivent parvenir au Comité 06, 30 jours avant la rencontre, exception faite pour les deux premières journées. La feuille de match électronique doit être renvoyée au Comité 06 par téléchargement via le logiciel de feuille de match électronique dans les 24 heures qui suivent la date de la rencontre.

En souhaitant la réussite de votre club dans cette compétition, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, mes sincères salutations sportives.

Le Président CDOC
Laurent GUELDRY

